
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 01 décembre 2023

Présents : 5

Le 01 décembre 2023 l'assemblée régulièrement convoquée le , s'est réuni sous la présidence de Nadine VERNHES

Votants: 5

Sont présents: Nadine VERNHES, Pascal SERMET, Edith GAUBERT, Françoise BESSIERE, Pierre COUDERC

Représentés: André LAURAS par Nadine VERNHES, Régis BARRIA par Pascal SERMET, Jean-Luc GAYRARD par Pierre COUDERC

Excusés:

Absents: Guilhem CABROL - REVEL, Jérôme REY, Jacques GENIEYS

Secrétaire de séance: Edith GAUBERT

Ordre du jour:

- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (réseaux secs) dans le bourg de Centres - *Délibération*
- Validation des lampadaires solaires Galabert - *Délibération*
- Achat d'un réfrigérateur - *Délibération*
- Loi APER Energies Renouvelables - *Délibération*

Questions Diverses

NOTE IMPORTANTE :

Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente physiquement, soit la moitié (nombre entier + 1, sans tenir compte des pouvoirs.

L'assemblée délibérante n'ayant pas atteint le quorum, soit le nombre de 6 présents, elle est en incapacité de voter.

En conséquence, les délibérations à l'ordre du jour sont ajournées et seront votées lors du prochain conseil municipal qui devra se tenir après un délai de trois jours.

Questions diverses:

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que les membres du bureau de l'association sont tous démissionnaires.

Par conséquent, la municipalité devra prendre en charge l'expo de 2024. Plusieurs pistes sont évoquées.

Edith GAUBERT a fait un compte rendu des visites avec les partenaires des 3 cimetières de la commune.

L'achat d'un réfrigérateur n'est plus à l'ordre du jour

La séance est levée à 22h30